



Note de lecture

JEAN VASSORT

Jean-Jacques Renault, *César de Vendôme*, éditions du Cherche-Lune, octobre 2015

C'est une importante biographie que Jean-Jacques Renault consacre à César de Vendôme, dans un ouvrage publié en 2015 par les éditions du Cherche-Lune, et que complètent 32 illustrations. Importante d'abord du fait de la personnalité de César, fils bâtard d'Henri IV, à l'origine de la lignée des Vendôme, dont son père rêva à travers un mariage avec sa mère Gabrielle d'Estrées de faire un dauphin destiné à lui succéder : la mort inopinée de Gabrielle en avril 1599 anéantit cet espoir, mais cela n'empêcha pas le prince de jouer par la suite un rôle souvent spectaculaire à la Cour et dans la vie du royaume. Mais l'importance de ce livre tient aussi à la richesse de l'information mobilisée, dont témoigne l'impressionnante liste de sources et d'ouvrages mentionnés dans la bibliographie de chacun des chapitres.

Sans doute, comme le reconnaît l'auteur, *l'absence de lettres à caractère privé* [...] empêche de cerner le caractère du mari, du père, ou encore de sa vie sentimentale. De même Vendôme et le Vendômois apparaissent-ils peu dans l'ouvrage. Pourtant, César est duc de Vendôme, ce qui implique un château, qu'il rénove et à l'occasion habite, un domaine pourvoyeur de revenus et même susceptible d'être en partie vendu (d'autant plus [la correction de la langue veut qu'on dise « d'autant plus que », « d'autant moins que »] qu'il a été largement reconstitué par Henri IV lorsqu'il a pourvu son fils du duché), des clients en position de

soutenir ou de relayer ses entreprises politiques. Or, de Vendôme, il n'est question qu'à l'occasion des guerres de la régence de Marie de Médicis (quand le roi, en 1618-1621, est attentif à mettre le château et la ville en état de défense, et à en chasser les Protestants), de la création du collège et de son attribution aux Oratoriens, de l'établissement du couvent des Calvairiennes par la duchesse (toutes ces initiatives prenant place pendant la première moitié des années 1620), ou de la cérémonie funéraire organisée à Vendôme en novembre 1665 après la mort du duc. Mais n'allons pas faire grief à l'auteur de ne pas avoir exploré davantage la piste d'une histoire strictement vendômoise : le faire exigerait une enquête spécifique compliquée, dont il n'est pas assuré que les sources existent toujours. De plus, c'est bien ailleurs qu'en Vendômois que se joue l'essentiel de l'existence du duc, qui est un Grand : elle se partage entre ses obligations à la Cour (qui imposent ses séjours à l'hôtel de Vendôme, qu'il possède à Paris, à l'emplacement de l'actuelle place Vendôme), ses missions politiques en province (en Bretagne, en Guyenne, en Bourgogne), les contraintes de ses assignations à résidence (dans ses châteaux d'Anet, de Vendôme ou de Chenonceau) et celles de ses exils ou de ses fuites à l'étranger (en Hollande, en Angleterre, en Italie).

De cette existence, le récit de Jean-Jacques Renault suit strictement le déroulement, de la naissance en 1594 à la mort en 1665. C'est bien sur la naissance en effet que s'ouvre le livre : elle est fondamentale en ce que César est à la fois le premier fils vivant du roi [pas de

virgule devant « et » , « ou »] et un bâtard. Henri IV, dont l'attachement à l'enfant semble grand, n'a de cesse dès lors de conforter sa position, en le pourvoyant de charges prestigieuses (gouverneur du Lyonnais, puis de la Bretagne), de duchés (Beaufort, Vendôme), de la pairie, en lui organisant un brillant mariage avec Francoise de Lorraine et en le considérant comme un prince royal, envisageant même, mais sans succès on le sait, de le hisser jusqu'au statut de dauphin. En avril 1610, quelques mois avant sa mort, Henri IV établit pour lui par lettres-patentes un «rang intermédiaire» en matière de préséances : ce rang le place certes après les princes du sang (le roi, le dauphin et ses frères, leurs cousins Condé, Soissons, Conti), mais avant les princes étrangers (comme Guise) et surtout les ducs et pairs, dont il faisait partie jusqu'alors.

César est élevé avec les autres enfants, légitimes ou non, d'Henri IV, le plus souvent au château de Saint-Germain. De ces enfants, qui en 1609 sont au nombre de 14, César est l'aîné. Mais le futur Louis XIII, qui a sept ans de moins, est le dauphin, appelé à régner ; il ne se prive pas de rappeler à son frère qu'il n'a pas été comme lui dans le ventre de la reine, ce qui fait qu'il appartient à une « autre race de chiens » : dès l'enfance, les relations entre les deux demi-frères se révèlent donc compliquées. Henri IV veille pourtant à ce que son aîné soit éduqué comme il sied à un prince : la formation de son esprit est confiée au poète libertin Nicolas Vauquelin des Yveteaux, celle du corps à Antoine de Pluvinel, sous la direction duquel César cultive surtout l'équitation, les armes et la danse.

La mort d'Henri IV, sous le couteau de Ravailiac, le 14 mai 1610, affaiblit naturellement la position du duc de Vendôme. Dès les funérailles du roi, le 29 juin, le «rang intermédiaire» établi deux mois plus tôt par le monarque défunt est remis en cause : *Ce qui était bon hier ne l'est plus aujourd'hui*, affirme brutalement le duc de Guise.

Dès lors, l'action politique de César se conforme aux usages des Grands, commandés à la fois par la volonté d'obtenir de la Couronne des faveurs accrues indispensables à l'entretien de leur clientèle (volonté qui s'exprime toujours davantage en période de régence) et par le souci de ne pas être débordé par des Grands rivaux. De là, une histoire toujours compliquée, faire de rapprochements, de ruptures et de raccommodages, qu'il n'est pas possible de détailler ici.

Il suffit donc de rappeler que César, percevant une certaine hostilité de Marie de Médicis et se sentant menacé dans l'exercice de sa charge de gouverneur de Bretagne, se lance dans la révolte contre la régente en 1614. D'abord modérée, sa contestation se renforce à partir de 1615. Cependant, après la mort de Concini, il réintègre la Cour en 1617 et se réconcilie avec le roi.

Mais au temps de la seconde « guerre de la mère et du fils » (1619-1620), on le retrouve contre le roi, aux côtés [expression toujours au pluriel] de Marie de Médicis ! L'apaisement survient toutefois en 1620 et c'est en prince loyal à son monarque que César participe aux campagnes anti-huguenotes que Louis XIII entreprend dans le Sud-Ouest au début des années 1620.

Tout change en 1626, quand la politique de Richelieu, entré au Conseil en 1624, semble dirigée à la fois contre les Grands et contre les thèses du « parti dévot », qui ont la sympathie de César. Celui-ci se lance donc dans la conspiration de Chalais. Mais l'échec du complot entraîne son emprisonnement : il n'est libéré en 1630 qu'à la condition d'abandonner son gouvernement de Bretagne et il se retire alors en Hollande, puis en Angleterre.

César ne rentre en France qu'à la mort de Richelieu. Mais c'est pour se lancer dès l'automne 1643, avec son second fils, Beaufort, dans la cabale des Importants, dirigée contre la régente Anne d'Autriche et son ministre Mazarin. Nouvel échec : Beaufort est emprisonné, et César doit fuir en Italie ! Le duc retrouve la France en 1649, à la faveur de la Fronde, qui a aussi entraîné la libération de Beaufort. Mais alors que ce dernier s'engage sans réserve du côté de la révolte, au point de devenir le « roi des halles », César entreprend de se rapprocher de Mazarin (ce qui est un moyen de supplanter dans la faveur du camp royal Condé, qui est au plus mal avec ce dernier). C'est ainsi que le duc marie son fils aîné Louis à une nièce de Mazarin et se range désormais sans réserve derrière le cardinal, donc derrière la régente et le roi : de ce fait, il participe à la pacification de la Bourgogne et de la Guyenne et devient en 1650 grand amiral.

La famille de César le suit dans son ralliement à Mazarin : non seulement son fils aîné Louis qui a épousé une nièce du cardinal, mais encore son second fils Beaufort, qui après avoir été une figure en vue de la Fronde, offre en 1653 ses services à Louis XIV et trouvera la mort en combattant pour son roi au siège de Candie, en 1669.

Ainsi César de Vendôme résume-t-il par son existence le destin plus large de son lignage, du foisonnement tout baroque de l'agitation des années 1620-1630 à la soumission dès les années 1650 à ce qu'on va bientôt appeler la « maxime de l'ordre » – une maxime à laquelle Louis-Joseph, son petit-fils (fils de Louis) va ensuite se conformer, sur le plan politique, sinon sur celui de sa vie privée, en s'imposant comme un des plus grands généraux du règne de Louis XIV. Il faut lire le livre de Jean-Jacques Renault pour saisir cette histoire qui au-delà de sa dimension indiscutablement romanesque (en particulier en ce qui concerne la naissance et la jeunesse du prince) renvoie si bien aux grandes évolutions du siècle.